



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC
se réunira en session ordinaire à la MAIRIE
(Salle du Conseil)**

**le vendredi 15 février 2019
à 19 heures 30.**

Ordre du jour :

1. Travaux mairie : choix des entreprises,
2. Rue des Chênes : avenant à la convention,
3. Gestion du personnel,
4. Lotissement la Rente : vente de terrain,
5. Syndicat Mixte de la Saye, du Galostre et du Lary :
Désignation de délégués
6. Questions diverses.

Affiché le 08 février 2019

Le Maire, Guy PASQUET